

DEPENSES ET RECETTES.

Les statistiques suivantes indiquent les sommes dépensées et perçues pendant l'année fiscale expirée au 30 juin 1875, les dépenses courantes et les perceptions faites depuis le 1er juillet jusqu'au 31 décembre 1875.

Les dépenses pendant la période précitée sont subdivisées d'après les provinces, comme suit :—

ONTARIO.

Salaires et déboursés des garde-pêche.....	\$8,383 61	
* Pisciculture.....	5,635 74	
		<u>14,019 35</u>

QUÉBEC.

Salaires et déboursés de garde-pêche.....	\$9,808 34	
Pisciculture.....	8,525 46	
Navire affecté à la protection des pêcheries.....	10,000 00	
		<u>28,333 80</u>

NOUVELLE-ECOSSE.

Salaires et déboursés des garde-pêche.....	12,265 86	
Pisciculture.....	100 00	
		<u>12,365 86</u>

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Salaires et déboursés des garde-pêche et de l'inspecteur des pêcheries.....	10,046 88	
Pisciculture.....	3,743 73	
		<u>13,790 61</u>

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Salaires des officiers de port.....	459 54	
		<u>459 65</u>

MANITOBA.

Salaires et déboursés du garde-pêche.....	288 65	
		<u>288 65</u>

Total..... \$69,257 81

Et pour le semestre suivant :

Ontario, traitements et déboursés des garde-pêche.....	\$6,883 14
Québec, do do	9,957 33
Nouvelle-Ecosse, do do	6,575 39
Nouveau-Brunswick, do do	5,676 50
Vapeur <i>Glendon</i> do do	14,200 00
Pisciculture, do do	27,365 52

Total..... \$70,657 88